

ACTIONS DEPARTEMENTALES 2021 domaine sportif et de découverte

DÉCOUVERTE ET DÉPLACEMENTS

Nos modes de déplacement ont très largement évolué ces dernières années : transport collectif, co-voiturage, co-bus pour nos ALSH, marche, vélo. Mais la bicyclette est en plein essor avec le développement des pistes cyclables, voies vertes sur notre territoire et plus de 8 millions de vélos vendus en 3 ans en France.

Beaucoup d'enfants circulent à vélo dans les rues, particulièrement depuis la crise sanitaire. Mais il s'avère aussi qu'un certain nombre ne sait pas faire du vélo (8 à 10 % à 10 ans).

À la ville comme à la campagne, les parents ne laissaient pas leurs enfants rouler à vélo sur la voie publique par peur du danger. Il semblerait qu'aujourd'hui la bicyclette retrouve davantage un rôle de loisir et de moyen de transport en famille.

Ainsi qu'il est indiqué dans la circulaire n° 2016-153 du 12-10-2016 du ministère de l'Education Nationale ([Éducation à la sécurité routière du cycle 1 au cycle 3](#)) « *L'acquisition des comportements qui permettent de se protéger des dangers de la circulation et de tenir compte des autres usagers de l'espace routier demeure une priorité.*

C'est pourquoi, dès le plus jeune âge, les enfants doivent progressivement prendre conscience des règles de sécurité et identifier les risques et les comportements à adopter aussi bien en tant que passagers, piétons, ou usagers d'engins roulants.

Il convient d'associer les parents d'élèves aux actions conduites, dans une démarche de coéducation. »

Nous estimons que les accueils de loisirs ont également toute leur place dans cette démarche de coéducation .

Mais il ne suffit pas de maîtriser son équilibre, sa direction et sa vitesse à bicyclette pour pouvoir se lancer en toute sécurité sur les pistes et les routes. Il faut savoir conduire un engin adapté et bien entretenu dans des espaces appropriés, en maîtrisant sa conduite, en tenant compte des autres, dans le respect des règles essentielles de sécurité et de citoyenneté.

Le projet doit permettre à l'enfant de se déplacer dans les espaces proches du centre de loisirs, à pied ou à vélo, en toute sécurité pour lui et les autres.

Il contribue à l'acquisition de [compétences pour l'APER et l'ASSR, attestations qui s'obtiennent dans le cadre d'un enseignement obligatoire des règles de sécurité routière](#). Elles sont délivrées pendant le temps scolaire après un contrôle des connaissances théoriques. L'ASSR de 2^e niveau est obligatoire pour obtenir un 1^{er} titre de conduite pour les moins de 21 ans .

Ce projet s'inclut dans une continuité pédagogique avec la mise en place à court terme d'un séjour itinérant pour des jeunes qui seront amenés à se déplacer avec différents moyens.

A plus long terme, ce projet souhaite promouvoir les déplacements doux et l'activité physique auprès des plus jeunes pour que demain ils deviennent des citoyens responsables, soucieux de leur bien-être et de leur environnement. Il permettra également une interrogation collective auprès de nos équipes et de nos partenaires sur les pratiques de transport de nos structures.

Axe 1 : Etre piéton et cycliste

Repérage en tant que piéton mais également en tant que futur cycliste, des espaces autour du centre de loisirs, de la signalisation routière, des risques potentiels.

Le but est de réaliser une sortie à vélo dans le quartier avec les enfants en fin de séquence.

Axe 2 : D'usager à passager

Poursuivre la pratique de la marche et du cyclisme en développant ces déplacements au sein de l'accueil de loisirs mais également éduquer au bon comportement en tant que passager d'un véhicule, dans le cadre des autres modes de transport utilisés en ALSH (autobus, train)

Axe 3 : Elargir son champ d'action

Séjour itinérant pour des jeunes durant l'été. Cette équipe va circuler de montagnes en combes, de lacs en rochers et de forêts en prairies pour découvrir des activités ou des milieux botaniques du Haut-Jura en se déplaçant de toute sorte de façons !

Les transports en accueil de loisirs

Privilégier les sorties locales et les déplacements pédestres pour limiter les temps de transport et notre empreinte carbone.

Inciter les familles à se rendre dans leur centre de loisirs de proximité à pied et/ou mettre en place des modes de déplacement alternatifs type pédibus.

Permettre à tous les enfants de sortir et se déplacer, y compris ceux à mobilité réduite.

Objectifs quantitatifs :

- Acquérir 18 vélos avec un contrat de maintenance auprès d'un professionnel ;
- S'enrichir d'une documentation pédagogique spécifique ;
- Former nos personnels à l'encadrement des sorties à vélo ;
- Acquérir un vélo fauteuil pour les enfants en mobilité réduite ;
- Acquérir du matériel pédagogique pour éduquer les enfants et les jeunes aux différents modes de déplacement et à la réglementation routière ;
- Interventions de l'association Prévention Routière et de transporteurs collectifs ;
- Acquisition d'un porte vélos sur chacune de nos structures ;
- Utiliser les modes de déplacements à disposition : train, bus, marche, vélo, raquettes et ski, roller, trottinette ...
- Doter les centres de loisirs du Haut Jura de 18 paires de raquettes à neige.

SÉJOURS DE 4 à 15 ANS

1 enfant sur 3 ne part pas en vacances, chaque année 3 millions d'enfants ne partent jamais en vacances, dont deux millions ne quittent pas leur domicile une seule nuit.

Le Rapport de la commission d'enquête parlementaire pour mesurer et prévenir les effets de la crise du covid-19 sur les enfants et la jeunesse, (page 122) constate :« Concernant les colonies de vacances, leur relance, après une lente érosion depuis les années 1980, est une excellente nouvelle pour les catégories populaires. En effet, pendant des années, elles ont joué un rôle d'intégration important et ont constitué un véritable lieu d'éducation populaire. »

Les séjours de vacances permettent d'explorer de nouveaux horizons en dehors de la vie quotidienne. Les enfants et les jeunes vivent des expériences qui contribuent à leur éducation et à leur épanouissement : ils auront la chance de visiter de nouveaux lieux, de créer de nouvelles relations amicales et de faire de nouvelles activités. Ils pourront se reposer dans un cadre tranquille et serein.

Leurs bénéfices sont très nombreux et avérés : une étude de la JPA a montré que le passage en Accueil Collectif de Mineurs permet d'élargir les perspectives des enfants et des jeunes ; de lever les freins à la mobilité sociale et territoriale, ainsi que géographique ; d'apprendre à vivre en collectivité. Les séjours sont des lieux de mixité et d'éducation au vivre ensemble et à la citoyenneté. Ils sollicitent la créativité, la prise de responsabilités, l'initiative, le développement de l'autonomie et l'esprit critique.

Les séjours sont d'autant plus importants après une année 2020 particulièrement difficile :

- L'absence de socialisation tout le long des semaines de confinement ;
- Une surconsommation des écrans ;
- L'inactivité imposée ;
- Le renforcement des inégalités sociales ;
- L'accentuation des clivages scolaires ;
- Le repli sur soi ;

En cette année 2021, l'association des Francas du Jura souhaite faire bénéficier les enfants fréquentant nos ALSH d'un **choix de séjours attractifs et accessibles à tous**.

En partenariat avec les associations sportives et culturelles du territoire, nous souhaitons offrir des activités ludiques et pédagogiques qui permettront aux enfants de renforcer leurs savoirs et compétences à travers ce projet.

Objectifs quantitatifs

- Proposer un catalogue de **12 séjours variés et adaptés aux besoins des familles** d'avril à octobre 2021 ;
- Accueil de **16 à 30 enfants et jeunes** issus de nos 8 ALSH **sur chaque séjour**
- Pratiquer des **activités sportives et culturelles** encadrées par des professionnels au moins 6 heures/semaine .

Voir notre catalogue : [lien vers le catalogue](#)